

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur, de la
recherche et de l'espace

Arrêté du 14 NOV. 2025

**fixant le nombre d'emplois offerts au concours national d'agrégation 2025-2026
pour le recrutement de professeurs des universités dans la discipline
droit privé et sciences criminelles**

NOR : ESRH2530114A

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,

Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu l'arrêté du 13 février 1986 modifié relatif à l'organisation générale du premier concours d'agrégation pour le recrutement des professeurs des universités des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2024 fixant les modalités d'inscription en vue de pourvoir des emplois de professeur des universités dans la discipline droit privé et sciences criminelles pour le concours national d'agrégation pour l'année 2025-2026,

Arrête :

Article 1^{er}

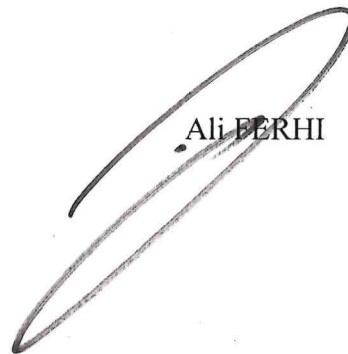
Les postes offerts au concours national d'agrégation 2025-2026 pour le recrutement de professeurs des universités dans la discipline droit privé et sciences criminelles sont au nombre de 9.

Article 2

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 14 NOV. 2025

Le chef de service,
Adjoint au Directeur Général des Ressources
Humaines



Ali ERHI